

Témoignage et réflexion autour de la pédopornographie, de l'intelligence artificielle et de la prévention

Contribution anonyme d'une personne condamnée pour
consommation de contenus d'abus sexuel sur mineurs*

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier les étudiants pour ce travail.

Je trouve cette démarche importante et nécessaire. La problématique de la pédopornographie évolue rapidement avec l'apparition des intelligences artificielles génératives, des deepfakes et de la création automatisée d'images. Pourtant, le sujet reste encore peu compris, peu abordé et souvent traité uniquement sous l'angle de la répression.

Le fait que des étudiants s'intéressent à la prévention, à la sensibilisation des parents et des adolescents, ainsi qu'aux enjeux humains derrière cette problématique me semble essentiel.

Ce témoignage n'a pas vocation à minimiser les faits ni la gravité des violences sexuelles envers les enfants. Au contraire.

Il vise à participer à une réflexion plus large sur les mécanismes de consommation, les facteurs de risque, la prévention et les moyens d'agir avant que les situations ne s'aggravent.

*Ce témoignage a été retranscrit tel qu'il nous l'a été
envoyé, aucune modification a été réalisée.

Introduction

Je réponds à ce questionnaire de manière anonyme.

J'ai consommé du matériel pédopornographique durant environ vingt ans. Aujourd'hui, avec le recul, le suivi thérapeutique et le travail de compréhension entrepris depuis plusieurs années, je pense qu'il est important que certains anciens consommateurs puissent aussi participer au débat public. Non pas pour se justifier. Mais parce qu'il est difficile de prévenir correctement un phénomène sans entendre aussi ce qui se passe du côté des mécanismes de consommation, du déni, de l'isolement, de l'escalade et des failles de prévention.

Depuis plusieurs années, je m'informe sur ces questions, je rencontre des professionnels, des associations, des thérapeutes et des acteurs de la prévention. J'ai notamment échangé avec Défense des Enfants International – ECPAT Belgique, autour des questions de prévention, d'accompagnement des potentiels auteurs et des enjeux liés à l'intelligence artificielle.

Je pense aujourd'hui que la lutte contre la pédopornographie doit reposer sur plusieurs axes complémentaires :

- la protection des enfants ;
- la répression judiciaire ;
- la prévention ;
- l'éducation numérique ;
- l'accompagnement thérapeutique ;
- et une meilleure compréhension des mécanismes de passage à l'acte.

Mon expérience

J'ai commencé à consommer ce type de contenu à l'adolescence.

Audépart, il nes'agissait pas directement de contenu pédopornographique explicite. Comme chez beaucoup de consommateurs, il existe souvent une forme de progression, de glissement ou d'escalade dans les contenus recherchés.

Aujourd'hui, avec le recul, je fais parfois le parallèle avec certaines formes d'addiction : le contenu finit par ne plus suffire, la recherche devient plus compulsive, plus extrême.

Le problème est que cette évolution se déroule souvent dans le silence, le secret et le déni.

À l'époque, je trouvais principalement le contenu via Google, des sites d'albums photos, des forums ou des réseaux peer-to-peer comme eMule.

On a souvent tendance à croire que ce type de contenu est extrêmement difficile d'accès, caché uniquement sur le dark web ou réservé à des réseaux organisés. Ce n'est malheureusement pas totalement vrai.

Une partie importante du contenu a longtemps été accessible via des moteurs de recherche classiques, des plateformes d'échange ou des hébergements insuffisamment contrôlés. Par exemple, l'Internet Watch Foundation (IWF) indiquait qu'une part extrêmement importante des contenus pédopornographiques hébergés en Europe provenait des Pays-Bas. Selon un article du Vif reprenant les données de l'IWF, 37 % des contenus pédopornographiques mondiaux identifiés étaient hébergés aux Pays-Bas¹.

Un autre article publié par Euractiv indiquait que, parmi les 156 300 URL contenant des CSAM hébergées dans l'Union européenne, environ 66 % provenaient des Pays-Bas, ce qui représentait également environ 41 % des contenus hébergés au niveau mondial².

Ces chiffres montrent à quel point Internet a profondément modifié l'accessibilité, l'ampleur et la circulation de ces contenus.

Les recherches montrent d'ailleurs que l'augmentation massive de l'utilisation d'Internet a profondément transformé l'ampleur du phénomène. Le chapitre « Les consommateurs de pédopornographie » du *Traité de l'agression sexuelle* explique notamment que l'environnement virtuel fournit deux éléments importants : l'opportunité criminelle et le manque de supervision³. Les auteurs rappellent également que l'augmentation de l'utilisation d'Internet a entraîné une forte augmentation des infractions liées à la pédopornographie. Ils expliquent aussi que tous les consommateurs ne présentent pas le même profil psychologique ou criminologique. Le texte souligne notamment qu'un consommateur de pornographie juvénile sur huit possède un historique officiel d'agression sexuelle avec contact, tandis qu'une proportion plus importante reconnaît des passages à l'acte non détectés. Les auteurs distinguent également différents profils : **consommateurs exclusifs, auteurs avec contact et profils « mixtes »**. Cette distinction me semble importante pour éviter les amalgames et mieux comprendre les mécanismes de prévention.

Il me semble important de préciser que beaucoup de travaux scientifiques sur la consommation de pédopornographie s'appuient principalement sur des personnes condamnées, détectées ou suivies judiciairement.

Or, à mon sens, le phénomène réel est probablement plus large. Beaucoup de consommateurs ne sont jamais arrêtés, jamais identifiés ou ne font jamais l'objet d'un suivi judiciaire. Cela signifie que certaines données disponibles concernent avant tout la partie visible du phénomène.

Cette limite méthodologique me semble importante à garder en tête lorsqu'on tente de comprendre les profils de consommateurs, les mécanismes de dérive ou les enjeux de prévention. Internet, l'anonymat, les réseaux chiffrés, la masse des contenus et les difficultés de détection rendent probablement le phénomène plus étendu que ce que les seules statistiques judiciaires permettent d'observer.

¹<https://trends.levif.be/a-la-une/tech/les-pays-bas-principale-plaque-tournante-des-sites-web-de-pedopornographie/>

²<https://www.euractiv.com/fr/news/the-netherlands-provides-global-hub-for-child-pornography>

³Kelly M. Babchishin, Sarah Paquette et Francis Fortin, « Les consommateurs de pédopornographie », dans *Traité de l'agression sexuelle* (2017).

L'escalade dans les contenus

Dans mon expérience personnelle, il existe souvent une logique d'escalade. Cela ne signifie pas que toutes les personnes évoluent vers les mêmes comportements. Mais je pense qu'il est dangereux de minimiser le phénomène de consommation. La consommation de pédopornographie constitue déjà un passage à l'acte. Il est important de le dire clairement.

Avec le temps, certaines personnes recherchent des contenus plus violents, plus jeunes, plus explicites ou plus extrêmes. Le système de classification COPINE, utilisé dans certains travaux de recherche, montre d'ailleurs cette progression possible dans les niveaux de gravité des contenus. Certaines recherches citées dans le *Traité de l'agression sexuelle* montrent qu'une partie des consommateurs évoluent vers des contenus de plus en plus graves avec le temps.

Dans mon cas, le problème a également été renforcé par l'isolement, le secret, la honte et l'absence de parole. Je pense que le tabou sociétal joue un rôle majeur.

Aujourd'hui encore, beaucoup de personnes n'osent pas demander de l'aide avant qu'il ne soit trop tard. Or, plus la prise en charge est précoce, plus il existe de possibilités d'agir.

Les réseaux sociaux et les zones grises

Avec le recul, je pense qu'il existe aujourd'hui une véritable « zone grise » numérique. Ce sont tous les contenus qui ne sont pas forcément illégaux, mais qui peuvent constituer une porte d'entrée ou alimenter certains troubles.

Je pense par exemple à :

- certaines vidéos d'enfants ou d'adolescents publiées sur TikTok, Instagram ou d'autres réseaux sociaux ;
- des contenus sexualisés ou ambigus ;
- des mises en scène très jeunes ;
- des images générées artificiellement ;
- ou certains contenus « limites » accessibles facilement.

Je pense qu'un consommateur commence souvent par les premières marches de cette ambiguïté. Les algorithmes jouent également un rôle. Lorsqu'une personne commence à regarder certains contenus, les plateformes peuvent rapidement lui proposer du contenu similaire, accentuant progressivement certaines dérives.

Cette question me semble encore trop peu abordée dans les débats publics.

L'intelligence artificielle et les deepfakes pédopornographiques

Je n'ai personnellement jamais consommé de contenu pédopornographique généré par l'intelligence artificielle.

J'ai été arrêté en 2021, avant l'explosion actuelle des outils génératifs. Mais avec le recul, je pense honnêtement que j'aurais probablement utilisé ce type d'outils s'ils avaient existé à l'époque sous leur forme actuelle. C'est précisément ce qui m'inquiète aujourd'hui.

L'intelligence artificielle va probablement accentuer plusieurs phénomènes. D'abord, elle renforce le déni. Lorsqu'une personne consomme de la pédopornographie, elle a souvent tendance à minimiser les faits en se disant : « Ce ne sont que des images. », « Je ne touche personne. » Avec les images générées par IA, ce mécanisme risque d'être encore plus fort : « Ce ne sont pas de vraies images. »

Pourtant, même lorsque les images sont artificielles, les conséquences restent problématiques :

- banalisation ;
- renforcement des fantasmes ;
- escalade ;
- désensibilisation ;
- alimentation d'une culture de violence sexuelle ;
- entraînement des modèles sur des contenus réels ;
- et risque de passage vers des contenus réels.

Je pense aussi que l'IA va permettre la création de contenus encore plus violents ou extrêmes que certains contenus existants. L'absence de limite technique peut favoriser une logique de surenchère.

Et cela concerne aussi les deepfakes. Des adolescents peuvent aujourd'hui devenir victimes de créations sexuelles réalisées sans leur consentement à partir de simples photos publiées en ligne.

Le problème ne concerne donc pas uniquement des réseaux criminels organisés. Il concerne aussi les écoles, les groupes d'adolescents, les réseaux sociaux et le harcèlement numérique.

Les adolescents : victimes mais aussi parfois auteurs

Je pense qu'il est important de rappeler qu'un adolescent peut être victime, mais aussi auteur.

Cette dimension est parfois oubliée dans les campagnes de prévention. Pourtant, les chiffres montrent qu'une partie importante des violences sexuelles sur mineurs sont commises par d'autres mineurs.

Selon le rapport *Parcours des mineurs auteurs de violences sexuelles*, environ 30 % des agressions sexuelles sur mineurs sont commises par des mineurs. Cela signifie que la prévention doit également s'adresser aux adolescents susceptibles de produire, partager ou générer des contenus sexuels impliquant d'autres mineurs.

Aujourd'hui, avec les outils de deepfake, il devient techniquement très facile de détourner des photos publiées sur les réseaux sociaux. Beaucoup d'adolescents ne mesurent probablement pas les conséquences juridiques, psychologiques et humaines de ces actes.

Je pense donc qu'une campagne de sensibilisation efficace devrait aussi répondre à des questions concrètes :

- Que faire si je découvre que mon enfant crée ce type de contenu ?
- À qui demander de l'aide ?
- Comment réagir sans uniquement punir ?
- Comment parler de sexualité, d'Internet et de consentement ?
- Quels services existent ?

Des structures comme Stop It Now!, SéOS, ou certaines associations spécialisées devraient être davantage connues du grand public.

Comment sensibiliser les parents ?

À mon sens, beaucoup de parents sous-estiment :

- la facilité d'accès aux contenus ;
- la rapidité des dérives ;
- le rôle des algorithmes ;
- et l'impact psychologique des réseaux sociaux.

Je pense qu'il faut sortir d'une prévention uniquement basée sur la peur. Les parents ont surtout besoin d'outils concrets.

Par exemple :

- des vidéos pédagogiques ;
- des tutoriels ;
- des exemples de situations ;
- des guides simples ;
- des ressources adaptées selon l'âge ;
- des espaces de parole.

Je pense aussi qu'il faut apprendre aux parents à repérer certains comportements inquiétants :

- isolement numérique ;
- consommation compulsive ;
- sexualisation excessive ;
- recherche de contenus ambigus ;
- création ou partage d'images ;
- comportements problématiques en ligne.

Mais il faut également éviter une logique de surveillance totale.

La prévention passe aussi par le **dialogue**. Les adolescents doivent pouvoir parler de sexualité, d'Internet, de honte, de pulsions, de contenus vus en ligne ou de situations dérangeantes sans avoir immédiatement peur d'être rejetés ou détruits.

Prévention, accompagnement et tabou

Depuis plusieurs années, j'échange avec différents professionnels et associations autour des questions de prévention. Ce qui ressort souvent, c'est que les réponses uniquement répressives ne suffisent pas.

La répression est nécessaire. Mais elle intervient souvent tardivement. La véritable **prévention** se joue parfois bien avant.

Dans les échanges que j'ai eus avec Défense des Enfants International – ECPAT Belgique, plusieurs réflexions revenaient régulièrement :

- l'importance de l'accompagnement précoce ;
- la nécessité de lever certains tabous ;
- le besoin de développer des outils plus accessibles ;
- et la nécessité de réfléchir à des approches multiples.

Je pense qu'il existe aujourd'hui un **manque de visibilité** des structures d'aide. Beaucoup de personnes ignorent l'existence de services comme Stop It Now! ou SéOS. D'autres n'osent pas les contacter.

Je pense aussi que certains outils de prévention restent parfois trop institutionnels, trop froids ou trop éloignés des réalités numériques actuelles.

Il faudrait probablement développer davantage :

- des outils pédagogiques adaptés aux adolescents ;
- des outils adaptés aux parents ;
- des contenus vulgarisés ;
- des campagnes numériques ;
- des espaces anonymes ;
- des tests en ligne ;
- et des premiers contacts plus accessibles.

Les plateformes, l'I.A. et la prévention tertiaire

Je pense qu'il existe aujourd'hui deux zones différentes dans la lutte contre les contenus pédopornographiques.

La première est claire :

- contenus explicitement illégaux ;
- réseaux criminels ;
- diffusion ;
- partage ;
- production.

Cette zone relève évidemment de la justice, des plateformes, des hébergeurs et des services de police.

Mais il existe aussi une deuxième zone plus ambiguë. C'est souvent dans cette zone que commence la prévention.

On y retrouve :

- des contenus ambiguës ;
- des demandes limites ;
- des fantasmes ;
- des débuts de dérive ;
- des comportements inquiétants ;
- ou des personnes qui n'ont pas encore franchi certaines lignes mais commencent à s'en approcher.

Aujourd'hui, lorsqu'une intelligence artificielle bloque une demande problématique, l'utilisateur reçoit généralement simplement un refus.

Je pense qu'il manque parfois une **orientation préventive**.

Par exemple :

- proposer des ressources d'aide ;
- orienter vers Stop It Now! ;
- fournir un espace de prévention ;
- expliquer pourquoi la demande est problématique ;
- ou encourager une démarche thérapeutique.

Je pense qu'il existe ici un potentiel important de prévention tertiaire.

L'intelligence artificielle pourrait devenir un outil d'intervention précoce, et pas uniquement un outil de censure.

Conclusion

Je pense que l'intelligence artificielle va profondément transformer la problématique de la pédopornographie. Nous sommes probablement seulement au début.

Les deepfakes, les générateurs d'images, l'automatisation et l'hyperréalisme vont rendre certaines situations encore plus complexes. Mais je pense aussi que cette évolution peut être l'occasion de réfléchir différemment à la prévention.

La protection des enfants doit évidemment rester centrale. Mais protéger les enfants signifie aussi :

- prévenir les passages à l'acte ;
- repérer les dérives précocement ;
- développer des espaces de parole ;
- éduquer au numérique ;
- accompagner les adolescents ;
- responsabiliser les plateformes ;
- et rendre les structures d'aide visibles et accessibles.

Je pense qu'il est essentiel de sortir d'une vision uniquement binaire. Comprendre ne signifie pas excuser. Mais sans compréhension fine des mécanismes, la prévention restera toujours incomplète.

- M. M

Différence entre pédophilie et pédocriminalité

L'une des confusions les plus fréquentes consiste à utiliser les termes pédophile et pédocriminel comme s'ils étaient synonymes. Or, ils renvoient à deux réalités différentes.

La pédophilie est une notion clinique et psychiatrique. Elle désigne une attirance sexuelle persistante envers des enfants prépubères. Celle-ci peut être exclusive ou non exclusive. Certaines personnes concernées éprouvent une attirance principalement envers les enfants, d'autres également envers des adultes. Ce qui caractérise la pédophilie n'est pas l'acte, mais l'**attirance**.

La pédocriminalité, quant à elle, désigne un **comportement** : il s'agit du fait de commettre une infraction sexuelle à l'égard d'un mineur, qu'il s'agisse d'un contact physique, de la consommation de matériel pédopornographique ou d'autres formes d'exploitation sexuelle. Cette distinction est essentielle car l'attirance et le passage à l'acte ne se confondent pas.

Une personne peut présenter une attirance pédophile sans jamais commettre d'infraction. Certaines vivent avec cette attirance toute leur vie sans commettre d'infraction, en mettant en place des stratégies de contrôle ou en recherchant une aide thérapeutique. Les programmes de prévention spécialisés reposent précisément sur cette réalité.

À l'inverse, une personne peut commettre une infraction sexuelle sur mineur sans présenter une pédophilie au sens clinique du terme. C'est ce qu'explique le psychiatre Jean-Marc Verdebout lorsqu'il écrit que, « dans la pratique clinique, la très grande majorité des personnes ayant commis des abus sexuels sur mineurs ne sont ni pédophiles au sens strict ni ne présentent un autre trouble paraphilique décrit dans le DSM-5. »

Dans ces situations, l'acte peut répondre à des problématiques très diverses qui n'ont pas nécessairement pour origine une attirance sexuelle durable envers les enfants :

- une immaturité affective ou relationnelle ;
- une difficulté à construire des relations avec des adultes ;
- certains troubles de la personnalité ;
- une recherche de contrôle, de domination ou de réassurance narcissique ;
- un contexte de détresse psychologique importante ;
- certains épisodes psychiatriques ;
- des mécanismes de désinhibition ;
- une consommation compulsive de pornographie accompagnée de phénomènes d'escalade ;
- des situations particulières de crise personnelle ou existentielle.

Cela ne constitue évidemment jamais une excuse. Comprendre les déterminants d'un acte ne revient pas à le justifier. Cela permet simplement d'identifier les mécanismes qui ont conduit au passage à l'acte afin de mieux prévenir la récidive.

Les estimations scientifiques suggèrent qu'une attirance sexuelle envers les enfants prépubères concernerait une part minoritaire mais non négligeable de la population masculine. Les chiffres varient fortement selon les études et les définitions utilisées. Certaines recherches évoquent environ **1 %** des hommes lorsqu'on parle d'une **attirance pédophile stable ou de pédophilie au sens clinique plus strict**, tandis que d'autres travaux rapportent des estimations pouvant atteindre **3 à 5 %, voire davantage** lorsqu'ils mesurent plus largement **des fantasmes, des intérêts sexuels ou des attirances ponctuelles**.

Cette distinction est importante car toutes les personnes rapportant une attirance ou des fantasmes ne répondent pas nécessairement aux critères diagnostiques du trouble pédophile. De la même manière, l'existence d'une attirance ne signifie pas automatiquement un passage à l'acte.

Pour simplifier, on peut représenter les situations les plus pertinentes sous la forme de trois catégories :

1. Pédophile sans passage à l'acte

- attirance envers les enfants ;
- aucun comportement criminel.

2. Pédophile avec passage à l'acte

- attirance envers les enfants ;
- comportement criminel.

3. Non pédophile avec passage à l'acte

- pas d'attirance préférentielle ou durable envers les enfants ;
- comportement criminel lié à d'autres facteurs psychologiques, relationnels ou contextuels.

C'est principalement la troisième catégorie qui est mal comprise du grand public (et pourtant bien présente). Beaucoup imaginent que toute personne ayant commis une infraction sexuelle sur mineur est nécessairement pédophile. Or, les cliniciens et les chercheurs savent depuis longtemps que les auteurs d'infractions sexuelles sur mineurs forment une population extrêmement hétérogène.

C'est pourquoi les spécialistes insistent sur l'analyse individuelle de chaque situation. Deux personnes peuvent avoir commis des actes semblables tout en présentant des profils psychologiques, des motivations, des facteurs de risque et des besoins thérapeutiques radicalement différents. La prévention efficace repose justement sur cette compréhension fine des profils : on ne prévient pas de la même manière une personne qui présente une attirance pédophile stable et une personne qui a commis un acte dans un contexte particulier lié à d'autres fragilités psychologiques ou relationnelles.

Ressources et sources utiles

Ouvrages et ressources scientifiques

- Kelly M. Babchishin, Sarah Paquette et Francis Fortin, « Les consommateurs de pédopornographie », dans Traité de l'agression sexuelle (2017).
- Sarah Paquette, Crimes sexuels en ligne, délinquants et victimes.
- Dossier UPPL sur la pédopornographie (mars 2022).
- Récit d'un auteur d'actes pédocriminels et éclairages cliniques, coordonné par Bérengère Devillers.

Ressources et prévention

- Stop It Now!
- SéOS
- Défense des Enfants International – ECPAT Belgique
- Troubled Desire
- Lucy Faithfull Foundation
- Shore
- Projet européen 2PS
- Projet Protech

Quelques liens utiles

<https://2ps-project.eu/raising-awareness/prevention-is-child-protection/>
<https://stop-csam.charite.de/en/>
<https://www.protechproject.eu/>
<https://troubled-desire.com/en/>
<https://www.lucyfaithfull.org.uk/>
<https://shorespace.org.uk/>
<https://solidarites.gouv.fr/remise-du-rapport-parcours-des-mineurs-auteurs-de-violences-sexuelles>
<https://trends.levif.be/a-la-une/tech/les-pays-bas-principale-plaque-tournante-des-sites-web-de-pedopornographie/>
<https://www.euractiv.com/fr/news/the-netherlands-provides-global-hub-for-child-pornography/>